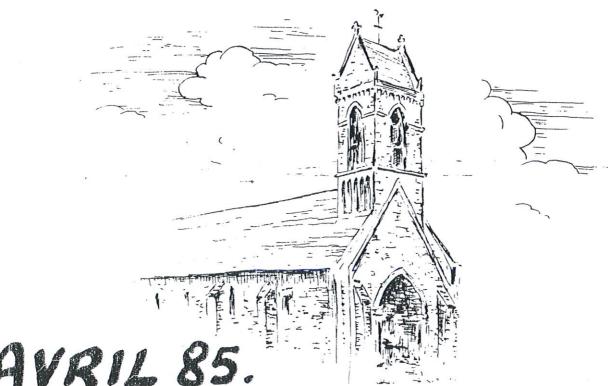
BULLETIN MUNICIPAL



D'AUTHIE Nº3



AVRIL 85.

MEMENTO

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi 15 heures à 18 heures Jeudi 10 heures à 12 heures Vendredi 15 heures à 18 heures 30.

POMPIERS

Tel.18 - 85.42.03

GENDARMERIE

Tel. 74.53.28.

Ramassage ordures ménagères :

Mardi matin

Mardi et Vendredi (du 15 Juin au 15 Octobre)

AIDE MENAGERE A.D.M.R.

Responsable Mme FLEURY Tel. 74.35.96 Assistante Mme MOUQUET Tel. 74.69.30

CULTE

Paroisse desservie par M. l'Abbé HOMMET curé de Rots - Tel. 74.08.85

Messe à AUTHIE tous les dimanches à 9heures 30.

SOCIETE DE CHASSE

Président M. LE-MENN

ASSOCIATION DE FOOT-BALL

Président M. AUVRAY

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Président M. BERVAS

TENNIS DE TABLE

Président M. CADOT

COMITE DES FETES

JANHERZEEKE.

Président M. BASTARD

STATE FORTH MARCHATTON

le mot du Maire

Mes Chers Concitoyens

Le temps est venu de vous entretenir à nouveau des réalisations et projets de votre Conseil Municipal.

Notre souci vous le savez, est d'améliorer le cadre de vie de notre petite Commune; nous nous oblige ens donc à agir dans la mesure de nos moyens, modestes, certes, mais efficaces, dont dispose la collectivité locale.

Vous en jugerez vous-mêmes.

- Une nouvelle tranche d'éclairage sera réalisée prochainement.
- Le dallage et le sanitaire de la Salle des Fêtes sont décidés.
- La Directrice de l'Ecole ayant quitté l'appartement qui lui était alloué, nous envisageons de réserver ce local pour les réunions du 3ème âge. Une demande a été formulée dans ce sens auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.
- Un plan a été demandé en vue de l'aménagement prochain du Cimetière route de St.Louet sur le terrain acquis il y a quelques années. Un parking sera réservé.
 - Mais il y a une ombre.

Notre inquiétude se manifeste auprès de vous tous au sujet de la rentrée prochaine à l'Ecole primaire.

Nos institutrices dévouées et fort compétentes seraient heureuses d'accueillir quelques enfants de plus.

L'école est une des composantes de la vie de la Commune, notre grand désir est de la voir prospère et vivante.

Je souhaite qu'en accord complet avec vous tous, un effort soit fait dans ce sens et que nos voeux se réalisent.

Avec l'assurance de mon parfait dévouement.

Le Maire

P. COLLET

M. Pierre COLLET

Maire

M. Joel PIZY

200

ler Adjoint

M. Léon GARNIER

2ème Adjoint

Mme Denise MOUQUET

3ème Adjoint

M. Jean GOUJON

M. Jean RICHARD

M. Bernard GUILLOCHIN

M. Daniel COLLET

M. Jean FEREY

M. Bernard FLEURY

Mme Bernadette LOSLIER

M. Jacques GUERIN

M. Marcel CADOT

Mme Hélène CARVILLE

M. Dominique SABINE

LES COMMISSIONS

- <u>Commission Urbanisme et Environnement, Entretien des</u>
Batiments communaux, Construction, Aménagement Voirie
et Salubrité Publique

MM. PIZY Joel, GARNIER Léon, GUERIN Jacques, COLLET Daniel, RICHARD Jean, FLEURY Bernard, GUILLOCHIN Bernard.

- Commission Jeunesse, Sports, Animation
 - MM. FEREY Jean, CADOT Marcel, SABINE Dominique, GOUJON Jean
- Commission Information

Mme MOUQUET Denise, MM PIZY Joel, GUERIN Jacques GUILLOCHIN Bernard, CADOT Marcel, GOUJON Jean.

- Commission Ecole et Cantine

Mmes MOUQUET Denise et CARVILLE Hélène MM GUILLOCHIN Bernard et CADOT Marcel

Hors Conseil

Mme LEROUX, MM BERVAS, FERAL et DOUBLET

- Commission Aide Sociale - 3ème Age

Mmes MOUQUET Denise, LOSLIER Bernadette, CARVILLE Hélène MM. CADOT Marcel, GOUJON Jean, PIZY Joel

- Commission des Finances

Mmes LOSLIER Bernadette, MOUQUET Denise MM GUERIN Jacques, GUILLOCHIN Bernard, PIZY Joel

- Alimentation en basse tension du réseau du lotissement des Tilleuls. Le Conseil Municipal impose cette alimentation en souterrain, à partir des transformateurs, qu'elle se fasse sur le domaine public ou privé, et de préférence par la plaine.
- Numérotation des habitations et pose de plaques de noms de rues.
- Lotissement Les Ormes et Les Marronniers.

A la suite d'une visite de la commission voirie, qui avait pour but de constater que le gravillonnage des trottoirs et placettes avait bien été effectué sur les lotissements, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité, l'intégration des voiries et espaces communs des deux lotissements dans le domaine communal.

- Syndicat des transports en commun de l'agglomération Caennaise.

En raison des modifications apportées par l'Etat, à sa participation au coût des transports en commun, les communes doivent augmenter leur propre participation.

Pour l'année 1985, cette augmentation est de l'ordre de 40%.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette augmentation, dans la mesure où il n'a pas d'autre possibilité que d'accepter ou de voir disparaître le service mini-bus sur AUTHIE, ce qui n'est bien sur pas envisageable.

- Tarif cantine.

Après étude du rapport recettes et dépenses du budget cantine, le Conseil maintient le prix de cantine actuellement pratiqué, malgré une augmentation du tarif des cantines sociales de 4%. Une augmentation sera cependant nécessaire à la rentrée scolaire 85/86.

- Revalorisation du coût de l'enlèvement des ordures ménagères.

Compte tenu de l'augmentation du coût de ce service, 3,25%, et de l'augmentation du nombre de maisons desservies sur la commune (+13), la réévaluation par rapport à 1984 est de l'ordre du 10%, soit un coût total de 47.780,67 Frs

A noter que:

Cette augmentation est compensée par la preception de nouvelles taxes d'enlèvement d'ordures ménagères.



"L'étymologie du nom d'AUTHIE, Athégia, Autéi, Altérium, n'est pas définitivement fixée. On a voulu y voir une origine celtique sans signification connue, ne serait-ce pas plutôt le village élevé, Alta Villa, "Altérium", le village qui domine la plaine. Cette étymologie très en rapport avec la situation topographique d'AUTHIE, est très vraisemblable.

Evolution de la population.

1720 : 240 habitants 1760 : 395 habitants

1840 : Après la réunion de ST LOUET qui jusqu'à cette date formait

un village séparé: 475 habitants.

1861 : 500 habitants

1906 : Ce chiffre tombe à 313

1968: 514 habitants 1975: 571 habitants

1982: 645 habitants (dernier recensement)

La majeure partie de la population était composée de maçons, tailleurs de pierre et ouvriers agricoles.

Dans nos prochains bulletins :

- L'histoire de l'Eglise d'AUTHIE

- L'histoire de la Croix érigée dans le cimetière d'AUTHIE, en entrant à gauche.

Les personnes possédant des documents sur l'Histoire d'AUTHIE, seraient aimables de nous les confier en vue d'alimenter cette rubrique. Nous les en remercions.

LES NOUVELLES DU VILLAGE.

naissances

Mathilde DUPUIS : 27 Novembre 1984 Lionel CADOT : 16 Décembre 1984 Régis LEVALLOIS : 29 Décembre 1984 Julien PERRON 3 Janvier 1985 Emilie CHARDIN : 16 Février 1985 Camille BOULOUARD : 17 Février 1985 Coralie SAINT MARTIN : 3 Mars 1985



[1]

NUMEROTATION DES MAISONS DE LA COMMUNE.

Conformément à une décision du Conseil Municipal lors de sa séance du 16 Novembre 1984, la numérotation des maisons de la commune a été établie.

Vous pouvez retirer votre numéro à la mairie aux heures d'ouverture et le fixer sur votre habitation.

Les personnes qui n'auraient pas la possibilité d'effectuer cette pose pourront l'indiquer à Monsieur le Maire afin qu'il en charge Monsieur VILLALBA.

POSE DE PLAQUES DE NOMS DE RUES.



Des plaques indiquant le nom de rues seront posées notamment :

- Square Mésanges et Rouges Gorges
- Chemin de Colombelles
- Allée des Marronniers
- Rue des Champs (coté lotissement des Champs)
- Allée du Bois (vers le terrain de foot)
- Chemin aux Huitres (Cussy)

La dénomination de 3 rues a été proposée par le Conseil Municipal, il s'agit :

- de la rue "DE LUCEY" pour le chemin rural de Rots à Caen pour la partie se situant entre la rue Henri Brunet et le Hameau de Cussy.
- de la rue "COLONEL CHARLES PETCH" (commandant des forces de Libération sur notre secteur en Juin 1944) pour la rue principale du Hameau de CUSSY.
- de la rue "NOVA SCOTIA" (nom du régiment Canadien qui libéra AUTHIE) pour la rue contournant la maison de Monsieur CHANTEPIE Hameau de CUSSY.

Nous souhaitons organiser une cérémonie d'inauguration de ces plaques en Juin prochain.

1985 H [구] C BUD

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

62.900 327.000 6.000	141 789 181 129 39 142 54 743 121 293	933.996
 Denrées et fournitures Frais de personnel Impots et taxes 	rayaux et articipat ubvention rais de g rais fina	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Remboursement d'emprunts Acquisition meubles ou matériel	30 2. 38.
T	Travaux	242
Ac	quisition titres et valeurs	2

	255.2 132.8 140.0	586.3
CTTTTOTAL TOTAL	 Excédent d'investissement reporté Participation à travaux équipement Produits des emprunts Recouvrement de créances 	TOTAL
	302.878 38.508 242.842 2.164	586.392
מחמוח וחמ	Remboursement d'emprunts Acquisition meubles ou matériel Travaux Acquisition titres et valeurs	TOTAL

RECETTES

2 -

	- Cantine scolaire	52,000
	- Taxe enlèvement Ordures ménagères	82.000
	des immeubles	6.100
	vices concédés SOBEA	82,000
	issement	27.642
	n globale de fonctionnement	381.366
	- Impots indirects	7.600
	outions directes	295.288
ı		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	TOTAL	966-226

RECEPTES

255.267 132.897 140.000 52.228	586.392
- Excédent d'investissement reporté - Participation à travaux équipement - Produits des emprunts - Recouvrement de créances	TOTAL

7

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 12 Mars 1985 sous la présidence de Monsieur Ederre COLLET, Maire, en présence de Madame FATH, receveur municipal, en vue de l'établissement du budget primitif 1985.

Ie budget total s'élève à

- Section fonctionnement
- Section investissement

1. 72°. 388 033. 036 586. 392 Le détail des principaux postes est indiqué sur le tableau ci-joint.

En reprenant le bulletin d'octobre 1084 vous retrouverez ce que contient chaque rubrique de dépenses ou de recettes.

QUELQUES COMMENTAIRES ET FRECISIONS.

le Conseil Municipal a cette année encore, tenté de limiter les dépenses de fonctionnement dans un double but :

- 10) éviter une augmentation trop importante des impôts locaux
- 2°) les économies réalisées en section de fonctionnement permettent d'effectuer des travaux ou des achats de matériel.
- Four ce qui concerne les participations de la commune, nous notons que :
- la participation pour dépenses d'aide sociale versée au département est de 66.400 Francs en 1985 alors qu'elle était de 95.720 Frs en 1984.
- la participation au syndicat des transports de l'agglomération caennaise est de 31.500 Frs pour 1985 alors qu'elle était de 22.400 Frs pour 1984, l'explication en est donnée dans les "Principales décisions du Conseil Municipal".
- Une nouvelle participation est versée à la ville de CAEN pour le traitement des eaux usées, elle est de 20.713 Frs pour 1985.

suivan'	rB	re	rs	rs	1.8	TB	Fre	rs
les s				4.70C F			FOO!	
Bont	-		N	7			_	
Municipal				,			en milieu rural)	
r le Conseil		e	laire	sportive			aide en mi	ntaire
allouées pa	Comité des Fêtes	Société de Chasse	Coopérative sco]	ciation spor		ennis de Table	DMR (Association aide	Gymnastique volontaire
Les subventions allouées par le Conseil Municipal sont les	- Comi	- Soci	- Coop	- ABBOC	- S.P.A	- Tenn	- ADMR	- Gymn
00								

te

Nous envisageons cette année les travaux suivants :

- Aménagement de la salle des fêtes : carrelage au sol, WC au fond de la salle.
- Travaux de voirie notamment réfection de la chaussée de l'Impasse de l'Eglise.
- Aménagement du nouveau cimetière sur la route de St ICUET
- Plantation d'arbres sur la commune.

CN	1283 1264		13,21 13,21	23,31	nelle 4,22 4,22
TAUX D'IMPCSITION.		Taxe d'habitation	Foncier Bati	Foncier non bati	Taxe professionnelle

JOURNEE DES ANCIENS

Le 27 Janvier 1985, le comité des Fêtes et le Conseil Municipal se sont réunis pour organiser une journée consacrée aux anciens du village.

Après un bon repas chaud servi par des volontaires, une équipe de bénévoles anima l'après-midi de divers chants, farces et farandoles auxquelles tous participèrent avec beaucoup d'entrain.

Au milieu des rigueurs de l'hiver une belle journée ensoleillée.

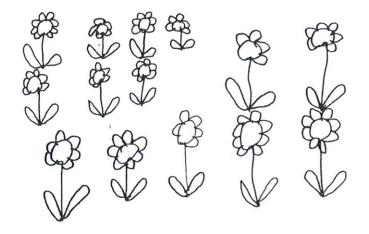
Vers 19 heures, hélas! le moment était venu de se séparer. Tous les rangements s'effectuaient alors dans la sympathie et la bonne humeur.

Une expérience concluante et qui sera renouvelée...

CLUB DU 3ème AGE

Sous réserve de l'accord de l'Académie, l'appartement qu'occupaient Monsieur et Madame LEROUX, au 1er étage de la Mairie sera destiné en partie aux activités d'un club du 3ème age, dont la création est envisagée.

Toutes les personnes qui pourraient consacrer un peu de leur, temps à l'animation de ce club seraient les bienvenues. (s'adresser à la Mairie).



LA BEAUTE, SIGNE DE DIEU C MOI CIU PETE

Qu'ils sont beaux ces champs de neige au soleil d'hiver! Les couleurs de la Montagne, à l'aube ou au crépuscule, qui en dira la variété, la douceur ?

Magnifique est l'Homme sur les pistes de ski, par ses prouesses techniques — sans parler des chutes plus ou moins acrobatiques!!! — et encore plus par son pouvoir de contempler.

Qu'elles sont puissantes ces vagues qui viennent battre les rochers!

Magnifique est l'Homme sur la mer, lui qui parfois se laisse porter et parfois fait front, mais toujours admire.

Qu'ils sont curieux ces nuages qui défilent au - dessus de nos têtes •

Magnifique est l'Homme qui - dans un Boeing - permet à de nombreuses êtres humains de découvrir de lointains continents .

Qu'elle est profonde l'ombre de cette forêt, et le soleil l'anime de taches de couleurs automnales , printanières, porteuses de vie .

Magnifique est l'Homme au creux des sousébois, qu'il soit défricheur ou planteur, s'il est respectueux et accordé à ce silence ...

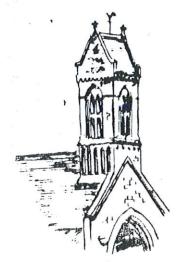
Oui, ce monde est beau, que des yeux humains peuvent contempler . Le regard est créateur de beauté . Celui qui aime rend belle la chose aimée .

Ce que nous jugeons beau nous attire, nous fascine. Vivre dans la beauté, c'est mieux vivre. Un cadre de vie agréable, aide à maintenir en soi une qualité de coeur.

Oui; il nous faut découvrir les beatés plus intérieures, celles de l'amour. Ils sont beaux ceux qui aiment ... Il est des gestes humains qui éblouissent ou devraint éblouir nos regards.

Jusque dans les visages de ceux qui sont marqués par le malheur, il est des yeux qui émettent un rayon d'amitié.

La beauté des choses et des êtres est une trace, un reflet, un chemin de DIEU .



COMMUNIONS A AUTHIE.

· Homme

- Première communion

: 12 MAI

- Profession de Foi

2 JUIN

Le Comité des Fêtes s'est réuni pour définir son programme.



Le 17 MARS était organisé un concours de belote, nous espérions voir nos anciens plus nombreux à ce rendez-vous. Après-midi malgré tout positive.

Nous remercions les généreux donateurs ainsi que les personnes ayant offert des lots pour notre kermesse qui aura lieu le 19 Mai et non le 2 Juin comme prévu, la Communion ayant lieu ce jour à AUTHIE.

Le 28 AVRIL après-midi dansant : tango, valse, slow, musette; buvette, crèpes, sandwichs, café.

LE 30 JUIN concours de pétanque terminant la saison.

LE SAVIEZ VOUS ?

La S.P.A. de Basse Normandie adresse chaque année à notre commune, son bulletin d'information.

Avec l'aimable autorisation de cette association, nous reproduisons ci-dessous un article de ce bulletin.

Inspectrice S.P.A. pour notre secteur : Madame CARLIN BURON - ST CONTEST Tel. 94.75.37

UN CIMETIÈRE POUR PETITS ANIMAUX

Puisque toute vie doit finir un jour et que nos compagnons à quatre pattes ont une existence plus courte que la nôtre, il arrive fatalement que l'un d'entre eux nous quitte. Quand on sait tout ce que peut représenter un animal de compagnie pour une personne, parfois âgée, ou solitaire, on comprend le drame que provoque alors la mort d'un tel ami.

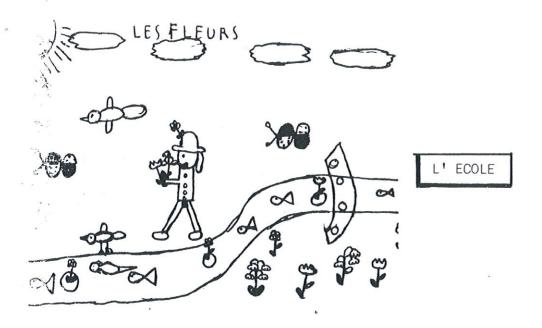
Tout le monde n'a pas un jardin où l'enterrer ni même la possibilité d'aller le mettre en terre dans un coin de campagne; alors... reste l'équarisseur ou le sac à déchets de la ville, ce sont là bien sûr des solutions inacceptables.

C'est pourquoi nous avons pensé faire réaliser par la Ville de Caen un cimetière pour animaux en forêt de Grimbosq, près du parking de Sainte-Anne. Les employés municipaux se chargent de l'enfouissement et l'emplacement est marqué d'un piquet en bois sur lequel est inscrit le nom de l'animal. Les propriétaires peuvent aménager la sépulture comme ils le veulent et la fleurir s'ils le souhaitent; mais, afin de garder à l'ensemble un caractère forestier, il n'est possible d'utiliser que des matériaux naturels, pas de monument, cas de plaque ni d'inscription.

Ce service, assuré par la Ville de Caen, est gratuit pour les Caennais et, comme nous l'avons pas voulu rejeter les amis des animaux domiciliés ailleurs, il leur est possible d'y recourir aussi, moyennant une somme modique. Les animaux doivent être déposés au bureau du Jardin des Plantes et placés dans un sac en plastique.

Ce cimetière fonctionne depuis deux ans maintenant, il répond à un besoin que beaucoup n'osaient exprimer. Il peut être réconfortant de penser que ceux qui furent nos compagnons se retrouveront parmi les arbres qu'admireront nos enfants.





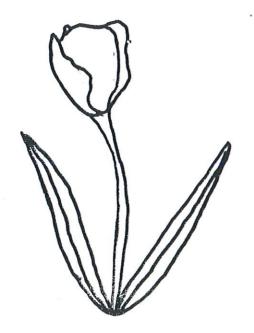
L'année scolaire 84-85 s'écoule dans de bonnes conditions pour tous nos enfants.

Nous pouvons grâce à la kermesse, donc à chacun de nous, doter l'école d'un matériel pédagogique important et faire de nombreuses sorties.

Les élèves du primaire travaillent dans des classes rénovées. Ainsi, l'effort de chacun ;amis, parents, membres du Conseil, personnel communal, institutrices, font que notre école vit de mieux en mieux.

Mais la vie ne pourra continuer que si tous les enfants du village fréquentent leur école et si, nous tous, habitants d'AUTHIE, continuons à oeuvrer pour une école ouverte à tous, dans le respect de la personnalité de chacun toujours en voie d'amélioration, aussi bien du point de vue matériel que des techniques d'enseignement, et enrichissements de tous ordres.

Madame LEROUX



DATE PROBABLE DE LA KERMESSE :

DIMANCHE 23 JUIN 1985.

SOCIETE DE CHASSE D'AUTHIE

La Societe de Chasse d'authie fêtera sa vingt cinquième année d'activité en 1986.

Au cours de ces nombreuses années nous avons essayé
quant à nous d'adapter ce sport si souvent décrié aux exigences
des lois naturelles.

Cet équilibre très précaire a été assumé par l'ensemble de nos adhérents qui par la pratique d'une chasse limitative ont permis d'assurer année apres année la continuité d'un repeuplement basé sur les souches implantées.

Néanmoins malgré cette vigilance on ne peut que constater ainsi que de nombreuses chasses de la région, que le repeuplement de la perdrix grise s'est avéré souvent aléatoire.

Aussi sous l'impulsion du Ministère de l'environnement, Lu Fédération Départementale envisage de mettre en place sur l'ensemble du département une opération génétique de repeuplement de ce gibier.

D'où une réglementation tres stricte :

- Interdiction de chasser la perdrix pendant deux ans.
- Suite à ces deux années le clan de chasse pour ce gibier prévoit un prélèvement au prorata du nombre d'oiseaux existants sur le territoire.

Compte tenu de ces nouvelles orientations, il est prévisible que dans un laps de temps plus ou moins long, la chasse telle que nous le concevons aujourd'hui évolue demain dans un sens plus restrictif.

Dans l'attente d'une possible réorganisation, nous adressons à tous les propriétaires notre profonde gratitude et les remercions du soutien moral et matériel qu'ils nous ont accordés pour le maintien de l'intégrité de notre Société de Chasse Communale.

Merci à Tous.

S. LE MENN

Responsables de la Société de Chasse :

Messieurs :

COLLET Jacques - Vice Président BETOIN Joël GARNIER Léon

GARNIER Victor
GUERIN Gérard

ISAMBOURG Jean

MOISSON Claude

PORET Jean



du côté FOOTBALL

L'UNION SPORTIVE AUTHIE est heureuse de vous annoncer les prochaines MANIFESTATIONS à savoir :

CONCOURS DE PETANQUE : le DIMANCHE 12 MAI 1985 dans la cour de l'école.

TOURNOI DE FOOTBALL

Le SAMEDI & JUIN 85 pour les poussins, pupilles, cadets

GRAND BAL DU FOOTBALL à 21 H 30 sous le grand chapiteau qui sera dressé sur le terrain à l'occassion de ce tournei

le DIMANCHE 9 JUIN 85 pour les séniors

comme chaque année un repas le midi sera organisé.



Notre bulletin d'information est en cours, il vous sera distribué courant mai. Vous aurez de ce fait, le BILAN de la saison.

N'hésitez pas à nous encourager nous en avons besoin, nous y sommes très sensibles et nous apprécions tout ce que vous pouvez faire pour aider notre grande famille de Footballe

Amicalement.

LES MEMBRES ET DIRIGEANTS de 1°U.S. AUTHIE



SECTION TENNIS DE TABLE

L'Association de Tennis de Table est constituée de 14 joueurs dont 8 licenciés

Pour l'année 1984-1985, l'équipe qualifiée progresse, ceci est dû en grande partie à notre entraîneur GILLES Didier.

Quant à l'avenir, nous espérons agrandir notre association et acceptons dès maintenant des personnes intéressées par cette activité; nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants d'Authie.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler les membres de bureau qui seront heureux de vous accueillir dont les noms sont les suivants :

- Mr CADOT Marcel Président Tél. 74.38.86
- Mr GILLES Didier Secrétaire Tél. 73.43.16
- Mr BUQUET J.-Y. Trésorier

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Depuis Octobre 1983, un club de gymnastique volontaire fonctionne à AUTHIE. Nous y comptons une trentaine de licenciés.

Nous participons à ces cours le lundi soir, afin de pouvoir nous relaxer, et nous maintenir en forme. L'ambiance y est très agréable.

Si vous aussi, vous voulez retrouver ou garder votre forme, venez nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Venez nombreux à la rentrée de Septembre, nous vous attendons.

NOS REPONSES -

Certains d'entre vous nous ont fait part de leur satisfaction à recevoir le bulletin municipal qui permet d'avoir quelques informations sur la vie de la commune.

Quelques questions ou suggestions nous ont été transmises, cette nouvelle rubrique permettra d'y répondre.

- QUESTION Déchets végétaux Tailles de gazon et de haies...

 Est-il possible d'envisager un dépôt communal contrôlé pour les végétaux exclusivement, éventuellement avec une petite taxe, ceci pour éviter la recherche de dépôtoirs clandestins ?
- REPONSE Rien n'est dans l'immédiat prévu sur la commune. Cependant cette question est à l'étude. A toutes fins utiles, nous vous informons qu'une décharge payante existe à CARPIQUET, Chemin aux Boeufs.
- QUESTION Les anciens d'AUTHIE ne connaissent pas toujours les habitants plus ou moins récents et vice-versa. Les livreurs ou visiteurs cherchent quelquefois longtemps. Est-il possible de numéroter les maisons dans chaque rue de la commune ?
- REPONSE La décision prise par le Conseil Municipal le 16 Novembre dernier semblait correspondre à un besoin de nombreux habitants. La dépense permettant de couvrir l'achat des numéros a été votée lors de l'établissement du budget pour un montant de 4.500 Frs.
- QUESTION Sécurité Hameau de CUSSY sur la D 220C de l'arrêt de bus jusqu'à la ferme, la chaussée est souvent très sale, par mauvais temps ; la boue s'étale et cache les bordures, ce qui rend la circulation dangereuse. Peut-on remédier à cela en envisageant un nettoyage périodique ?
- REPONSE Un nettoyage est effectué maintenant périodiquement par Monsieur VILLALBA, et d'autre part un courrier a été adressé à la Direction de l'Equipement afin de soulever les problèmes de circulation sur cette route départementale de CAEN à AUTHIE.

- QUESTION Est-il possible d'effectuer un ramassage des ordures ménagères deux fois par semaine été comme hiver ?
- REPONSE -Il convient de rappeler que le service d'enlèvement des ordures ménagères comporte deux postes de dépenses entièrement compensés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

1°) le ramassage payé suivant le nombre de passages dans l'année. Le coût supplémentaire pour deux passages toute

l'année serait de 23.000 Francs.

2°) l'incinération à l'usine de Colombelles, payée en fonction du poids de déchets incinérés. Le coût supplémentaire devrait être nul dans la mesure où un passage supplémentaire n'entrainerait pas une augmentation en quantité.

Ce service supplémentaire ne semblant pas correspondre à un réel besoin des habitants n'a pas été retenu par le Conseil Municipal.

- QUESTION Est-il possible d'intervenir efficacement auprès des personnes qui occupent de facon permanente le territoire de la commune (trottoirs et places) par des dépôts de matériaux, sable, gravier, épaves de voitures ?
- REPONSE -Des interventions verbales et écrites ont été effectuées auprès des intéressés. Il reste maintenant à souhaiter qu'ils prennent conscience du caractère inesthétique et parfois même dangereux pour la circulation des piétons, de ces dépôts.

Cet équipement sportif semble souhaité par plusieurs habitants de la commune.

Cependant sa réalisation n'est envisageable que dans la mesure où l'investissement financier est compensé par des recettes suffisantes fournies par les cotisations ou abonnements des joueurs.

En conséquence, afin de concrétiser ce projet, il est nécessaire de recenser de façon précise le nombre de personnes intéressées sur la commune.

Nous vous remercions de nous retourner dès maintenant le coupon ci-dessous.

Vous serez invités avant le 15 JUIN à assister à une réunion, en vue d'élaborer ce projet.

FAMILLE:

nombre de personnes susceptibles de souscrire un abonnement :

- ADULTES :
- ENFANTS :